PATRONAT

Rédha Hamiani appelle au renforcement du secteur privé

Rédha Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a soulevé à nouveau la problématique de la dépendance totale de l'économie nationale aux hydrocarbures. Il tirera la sonnette d'alarme sur la situation actuelle de l'économie nationale et dira que l'Algérie de 2050 se prépare aujourd'hui. Rédha Hamiani a aussi appelé à l'allégement des procédures en vue d'encourager l'investissement étran-

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - L'intervention de Rédha Hamiani a été axée sur la situation des producteurs et des éventuels investisseurs. «Le secteur privé est un acteur majeur de création d'emplois. Ils totalise, toutes branches confondues. 80% de création de richesses», a déclaré le président du FCE en notant que «compte tenu d'une politique libérale qui a livré le marché algérien aux importateurs et d'une concurrence déloyale, l'industrie régresse». Selon l'invité de la radio, «il faut restructurer la production plutôt que de faire du commerce. Le secteur privé ne bénéficie pas d'un plan ambitieux de renforcement de ses capacités productives. Sur le terrain, les actions de mise à niveau engagées tardent à donner les résultats escomptés. Il y a une nécessité absolue de restructurer notre position»,

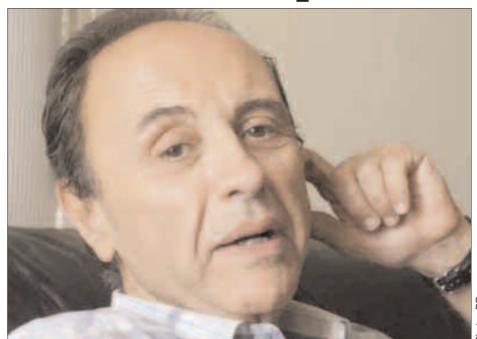
a déclaré Rédha Hamiani. En réponse à l'animatrice de l'émission «L'invité de la rédaction», il expliquera, par ailleurs, que l'accès au foncier pour les industriels est particulièrement ardu quelle que soit la région du pays ciblée et surtout dans les grandes villes. Il s'agit selon l'intervenant d'un problème

lancinant de même que les financements accordés par les banques qui n'encouragent pas l'activité industrielle. La diversification de l'économie dans le domaine industriel, selon lui, suppose aussi des plans de soutien par filière avec une concertation avec les autorités et l'incitation des industriels à aller vers des secteurs d'activité hors agroalimentaire. «Les investissements doivent se concentrer sur la mécanique, la chimie et la pétrochimie», a assuré souffre de vision macroéconomique», a souligné le président du FCE qui préconise, alors, un modèle de croissance et de développement qui «intègre la microéconomie et dans le processus de décision, les politiques de filières».

Il soulignera aussi le fait que «l'Algérie souffre de l'emprise trop forte du domaine pétrolier et gazier. Il faut arriver à tirer la croissance vers le haut. Le taux de croissance doit atteindre de 7 à 8%».

Il expliquera aussi, non sans tirer la sonnette d'alarme, que l'Algérie de 2050 se prépare aujourd'hui.

«Ce sont les investissements d'aujourd'hui qui feront les réalités de demain», a déclaré Rédha Hamiani tout en notant que l'environnement n'est pas



Hamiani préconise un modèle de croissance et de développement qui intègre la microéconomie.

favorable à l'investissement en raison des problèmes liés

au financement, au foncier, au Credoc et à la lettre de

crédit qu'il juge pénalisante.

MÊME SI LES DISCUSSIONS SONT À MI-PARCOURS

Raffarin et Benmeradi confiants sur l'état d'avancement des projets

Les discussions sur les projets de partenariat algéro-français avancent bien, selon l'envoyé spécial français, Jean-Pierre Raffarin, et le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi.

Chérif Bennaceur -Alger (Le Soir) - Hier, lors d'une conférence de presse, M. Raffarin s'est montré «confiant» sur l'aboutissement des discussions, avant la fin mai 2011, date à laquelle il effectuera une troisième mission.

Dans la mesure où certaines difficultés ont été «d'ores et déjà levées» concernant certains projets, des dossiers déjà aboutis dans le domaine pharmaceutique et agroalimentaire et que les discussions se poursuivent pour d'autres.

A mi-parcours donc de leur concrétisation, tous ces projets doivent générer 20

000 postes d'emploi directs, l'envoyé spécial insistant sur la dimension socioéconomique de sa mission et sur le caractère stratégique et structurant des projets.

Une confiance relative notamment au projet du métro d'Alger dont la réalisation est quasi-achevée et l'ouverture au public est prévue avant la fin de l'année.

A ce propos, les deux responsables ont indiqué que la médiation engagée entre l'Entreprise du métro d'Alger et le groupement de

réalisation pour régler leurs veut consolider ses investisdifférends sera conclue le 28 février prochain, et que la partie algérienne a pris en charge une partie des réclamations. selon M. Benmeradi. Une même

assurance quant à la concrétisation du projet de partenariat pétrochimique entre Sonatrach et Total (construction d'une usine de vapocraquage d'éthane à Arzew). Voire, concernant le partenariat engagé entre le groupe algérien GICA et le cimentier français Total qui

sements. De même que pour le projet automobile du constructeur Renault qui a agréé la possibilité d'augmentation du taux d'intégration nationale à 50% d'ici 5

Et dans la mesure, selon le ministre de l'Industrie, où l'outil local de sous-traitance est disponible, une cinquantaine d'entreprises éligibles à la mise à niveau, et que le développement d'une industrie plasturgique est lancé.

Deuxièmes rencontres des podiums de Fertial

dans la production et la commer- société Fertial par Jorge Requena nique nécessaire indispensable aux cialisation des engrais fertilisants, organise, aujourd'hui, à l'hôtel Sheraton d'Oran, les deuxièmes rencontres des podiums de Fertial, un rendez-vous annuel, exclusivement dédié aux professionnels de l'agriculture algérienne.

Le thème retenu pour ces deuxièmes Rencontres des podiums de Fertial s'articulera autour de l'analyse des sols en tant qu'outil de gestion scientifique de la terre agricole et d'aide à la prise de décision pour les agriculteurs. Des conférences et des débats seront animés durant cette journée par des spécialistes étrangers et des universitaires auxquels des agriculteurs, des distributeurs d'engrais fertilisants et autres professionnels de l'agriculture algérienne seront asso-

La société Fertial, spécialisée ciés. Ainsi, après la présentation de la sation, et ce, par une assistance tech-Lavergne, administrateur directeur général, ce sera au tour de Rafael Merchan, ingénieur agronome de Fertilberia, d'aborder le cas de la culture de l'olivier. Il sera suivi de Mahtali Sbih, PHD en agronomie et professeur à l'université de Batna, qui abordera, lui, des thèmes relatifs à l'utilisation des engrais, la céréaliculture et la culture maraîchère. L'intervention de Youcef Ferrag, ingénieur agro-pédologue, clôturera cette rencontre et concernera la gestion de la fertilité des sols en zones céréalières. Les communications seront suivies de débats.

Fertial, une entreprise nationale, tient, nous dit-on, «par la tenue de ces rencontres, à témoigner de son intérêt pour accompagner l'agriculture algérienne et l'aider à amorcer un processus de développement et de moderni-

agriculteurs algériens». On saura, qu'en matière d'analyse des sols, Fertial a mis gracieusement à leur disposition un laboratoire agronomique pour répondre à tous leurs besoins. Cette infrastructure qui a une capacité de 10 000 analyses de sols, végétaux et eau, dispose d'une équipe de quinze conseillers agronomes couvrant tout le territoire national, «constamment mobilisés pour apporter toutes les réponses aux préoccupations de nos agriculteurs et constituant la preuve de ce soutien désintéressé à l'agriculture algérienne», diront les organisateurs de ces deuxièmes rencontres. Dix prix, sous forme de matériel agricole, seront décernés aux meilleurs agriculteurs et distributeurs

avait requis, lors de l'audience publique qui s'est déroulée il y a une quinzaine de jours, une peine de deux années de prison ferme et 200 000 DA d'amende. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que suite à l'inculpation de cet élu. l'opinion publique de Boumerdès s'attendait à l'application par la tutelle (la wilava) de l'article 32 du code communal, mais

en vain. Maintenant que l'élu du PT a été condamné par la

justice, la wilaya procèdera-t-elle à l'application de l'article

en auestion?

BOUMERDÈS

Une année de prison

ferme pour le maire

du Parti des travailleurs, est tombé.

Le verdict des deux affaires dans lesquelles est impliqué le maire de Boumerdès, Sarni Mohand, élu sur la liste

Le tribunal correctionnel de Bordj-Menaiel a condamné le maire de l'ex-Rocher noir dans la première affaire à une année de prison ferme et une amende de 100 000 DA. Le

procureur du tribunal de Bordj-Ménaiel où avait été jugé,

en première instance, l'affaire, avait, rappelons-le, requis

contre l'élu du parti de Louisa Hanoune 5 ans de prison

ferme et 200 000 DA d'amende. Il est reproché à ce

magistrat, la violation de la loi portant lutte contre la cor-

ruption. Il est accusé de passation illégale de marché

public, dilapidation de biens publics et falsification de P-V

de réunion. Dans la seconde affaire, Sarni a été condam-

né, toujours en première instance et par le même tribunal,

à 6 mois de prison avec sursis et une amende.

L'accusation portait sur la falsification de décisions d'attri-

bution de chalets pour sinistrés. Le procureur du tribunal